

**DÉCISION SUR LE RAPPORT INTÉRIMAIRE RELATIF A LA MISE EN OEUVRE  
DE LA DÉCISION DE LA CONFÉRENCE (Assembly/AU/Dec. 412 (XVIII))  
SUR LES PREPARATIFS DE LA CÉLÉBRATION DU 50<sup>ème</sup>  
ANNIVERSAIRE DE L'OUA/UA LE 25 MAI 2013  
DOC. EX.CL/735 (XXI)**

**La Conférence,**

1. **PREND NOTE** du rapport intérimaire sur les préparatifs de la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'OUA/UA et des recommandations y contenues ;
2. **FÉLICITE** le Gouvernement éthiopien pour les dispositions déjà prises et les efforts considérables consentis pour la préparation active du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'OUA/UA ;
3. **ENCOURAGE** la Commission, en étroite coopération avec le Gouvernement éthiopien, à collaborer avec tous les Etats membres, les Communautés économiques régionales (CER) et les autres organes de l'UA, dans le cadre de l'organisation de différentes activités, notamment les événements médiatiques, les débats et les compétitions dans les écoles et les universités, les sondages d'opinion publique, les sessions des assemblées législatives locales et nationales, ainsi que d'autres activités, pour célébrer l'Année du Panafricanisme et de la Renaissance africaine et pour sensibiliser la nouvelle génération d'Africains sur les idéaux du panafricanisme ;
4. **DEMANDE** à la Commission, en étroite collaboration avec le Gouvernement éthiopien, de soumettre les propositions finales sur les activités à entreprendre avec leurs incidences financières, au Comité des Représentants permanents (COREP), à travers son Sous-comité consultatif sur les questions administratives, budgétaires et financières, et **AUTORISE** le COREP à approuver les dépenses nécessaires à cet effet et à imputer celles-ci sur les arriérés de contributions et les contributions volontaires des Etats membres et d'autres sources de financement africaines ;
5. **DÉCIDE** que, conformément à la Décision de la dix-huitième session ordinaire de la Conférence de l'Union (Assembly/AU/Dec.412(XVIII)), qui déclare 2013, l'Année du Panafricanisme et de la Renaissance africaine, le Sommet de 2013 aura pour thème «Panafricanisme et Renaissance africaine» ;
6. **SE FÉLICITE** de l'offre du Gouvernement de la République fédérale d'Ethiopie d'abriter un Sommet spécial de l'Union africaine le 25 mai 2013 à Addis-Abeba, pour célébrer le Jubilé d'Or de l'Organisation de l'unité africaine ;
7. **DÉCIDE** que les sessions ordinaires des organes délibérants de l'Union africaine initialement prévues en Libye en juillet 2013 se tiendront plutôt à Addis-Abeba en même temps que le Sommet spécial aux dates ci-après :

- 26 et 27 mai 2013 Vingt et unième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement ;
- 22 et 23 mai 2013 Vingt-troisième session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine ;
- 19 et 20 mai 2013 Vingt-sixième session ordinaire du Comité des Représentants permanents ;

8. **DEMANDE** à la Commission, en collaboration avec le Gouvernement éthiopien, de présenter un rapport sur la mise en œuvre de la présente décision à la vingtième session ordinaire de la Conférence en janvier 2013.



2013

Decision on the Progress Report on  
the Implementation of Assembly  
Decision (Assembly/Au/Dec.412(Xviii)  
on the Preparations for the  
Celebration of the 50th Anniversary of  
the Oau/Au on 25th May 2013 Doc. Ex.CI/735(Xv)

The Assembly

The Assembly

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/63>

*Downloaded from African Union Common Repository*